

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AFR 64/005/2005 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 73/05 (AFR 64/003/2005 du 24 mars 2005)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PRISONNIERS D'OPINION / TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS DÉTENTION SANS INCULPATION

ÉRYTHRÉE

Kidane Weldu (h), pasteur âgé d'environ 55 ans

14 membres de l'Église évangélique Kale Hiwot

nouvelle personne menacée :

Demoze Afewerki (h), président de la section érythréenne de l'Association internationale des Gédéons (association de diffusion de la Bible), 67 ans

Londres, le 11 mai 2005

Amnesty International sait maintenant que Demoze Afewerki, soixante-sept ans, marié et père de trois enfants, a été arrêté en même temps que le pasteur Kidane Weldu et qu'il est détenu au secret et sans inculpation dans la même prison. Il est à la tête du service d'inspection de la *Housing and Commerce Bank of Eritrea* (Banque immobilière et commerciale d'Érythrée), et dirige la section érythréenne de l'Association internationale des Gédéons (association de diffusion de la Bible).

Kidane Weldu, pasteur de l'Église Mullu Wengel arrêté à la mi-mars 2005, est toujours détenu au secret, sans avoir été jugé ni même inculpé, dans les locaux de la section spéciale de sécurité (*Wenjel Mirmera*) du deuxième commissariat de la capitale, Asmara.

Kidane Weldu est l'un des 16 pasteurs exerçant leur ministère à temps complet dans des églises évangéliques actuellement détenus sans inculpation par les forces de sécurité dans des prisons érythréennes, en raison de leurs convictions religieuses. Parmi ces pasteurs figurent notamment Haile Naizgi, Kiflu Gebremeskal et Tesfatsion Hagos (pour de plus amples informations, veuillez consulter l'AU 187/04, AFR 64/006/2004 du 1^{er} juin 2004), ainsi que le révérend Futsun Kuluberhan, le révérend Tekleab Mengisteab et le révérend Gebremedhin Giorghis (orthographe corrigée) – membres du mouvement *Medhanie Alem* de l'Église orthodoxe d'Érythrée.

Quelque 900 membres de ces Églises interdites, qui pratiquent leur religion clandestinement, sont également privés de liberté. Parmi eux figurent près de 150 femmes, dont une célèbre interprète de chants évangéliques, Helen Berhane.

Ces personnes sont détenues dans des conditions éprouvantes dans des conteneurs, des cellules secrètes ou encore des prisons souterraines ; certaines ont été victimes de tortures visant à leur faire abjurer leur foi. Elles sont incarcérées dans un certain nombre de prisons militaires (plus de 230 se trouvent dans le centre d'entraînement et de conscription militaire de Sawa, près de la frontière soudanaise), dans le camp militaire de Mai Serwa, près d'Asmara, ainsi que dans des prisons des forces de police et de sécurité à Asmara, à Keren (dans le nord du pays) et dans le port d'Assab (au bord de la mer Rouge).

Les autorités érythréennes continuent de soutenir que les accusations de persécutions religieuses qui les visent sont « sans fondement ». Le directeur du cabinet du président a récemment déclaré : « *Nul ne peut remettre en question les références de notre pays en matière de respect des droits religieux et de tolérance religieuse* » (cité par l'Agence France Presse le 5 avril 2005), affirmant cependant que « *si une secte se form[ait] sans autorisation, ses membres [pouvaient] être maintenus en garde à vue pendant cinq heures, avant d'être libérés avec un avertissement* ». En avril, un représentant de l'Érythrée a informé la Commission des droits de l'homme des Nations unies que l'Église Adventiste du Septième Jour, fermée en mai 2002 à l'instar d'une dizaine d'autres églises chrétiennes minoritaires, serait bientôt enregistrée officiellement ; jusqu'ici, cependant, aucune de ces Églises n'a été autorisée à ouvrir.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

– dites-vous inquiet pour la sécurité du pasteur Kidane Weldu de l'Église Mullu Wengel, arrêté le 13 mars à Asmara, ainsi que des 14 membres de l'Église évangélique Kale Hiwot arrêtés le même jour, et par celle de Demoze Afewerki, président de la section érythréenne de l'Association internationale des Gédéons ;

– demandez instamment aux autorités de veiller à ce que ces personnes ne soient pas victimes de tortures ou d'autres formes de mauvais traitements au cours de leur détention et à ce qu'elles soient autorisées à entrer en contact avec leurs proches, à consulter un avocat et à recevoir les soins médicaux dont elles pourraient avoir besoin ;

– exhortez les autorités à les libérer immédiatement et sans condition, car elles n'ont fait qu'exercer de manière pacifique leur droit à la liberté de religion, garanti par la Constitution érythréenne, et dites qu'Amnesty International les considère comme des prisonniers d'opinion ;

– demandez la libération immédiate et sans condition des quelque 900 autres personnes, dont 15 pasteurs et environ 150 femmes, qui sont détenues uniquement en raison de leurs convictions religieuses ;

– déclarez-vous préoccupé par le fait que ces personnes sont détenues arbitrairement, sans inculpation ni jugement, au mépris des dispositions relatives aux droits fondamentaux qui sont inscrites dans la Constitution et dans les lois érythréennes, selon lesquelles toute personne arrêtée doit être conduite devant une autorité judiciaire dans un délai de quarante-huit heures après son arrestation.

APPELS À :

Président :

His Excellency Issayas Afewerki
President of the State of Eritrea
Office of the President
PO Box 257

Asmara, Érythrée

Fax : +2911 126422

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Président,

Ministre de la Justice :

Ms Fawzia Hashim
Minister of Justice
Ministry of Justice
PO Box 241

Asmara

Érythrée

Formule d'appel : *Dear Minister*, / Madame la Ministre,

COPIES À :

Responsable de la police :

Brigadier Abraham Andom
Commissioner of Police
Ministry of Internal Affairs
PO Box 1223
Asmara, Érythrée

Directeur du Département des Affaires religieuses :

Mr Semere Beyene
Director, Department of Religious Affairs
Ministry of Local Government
P O Box 225
Asmara, Érythrée

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Érythrée dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 24 JUIN 2005, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*